N° 263 — CXXVI^me Année — Un numéro: 5 centimes — Vendredi 6 Novembre 1891.

CONSEIL D'ETAT NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR									ARRIVÉES DE
4 45	7 12	7 52	10 08	10 55	1 40	3 42	5 15	7 43	BIENNE	7 05	10 08	11 30	1 —	3 58	5 15	7 25	8 15	9 02	10 22
5 —		7 15	11 35	1 08	4 15	7 33	9 06		LAUSANNE	7 47	9 50	10 03	1 08	3 35	7 33	10 35			
—		7 58	11 43	—	1 43	5 23	8 20		PONTARLIER	—	7 08	10 25	3 27	7 05	11 —	—			
—		7 54	10 43	1 50	4 05	7 48			LOCLE	7 06	10 43	1 39 [1]	8 26	7 13	8 54	—			

BATEAUX A VAPEUR [1] Les dimanches et fêtes.

—	8 30	4 —	—	MORAT	—	7 55	3 30	—
—	8 25	3 50	—	ESTAVAYER	—	7 55	2 50	—

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 8	Avis mortuaire, minimum	2 —

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — NOVEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
4	+ 2.6	— 0.1	+ 6.6	721.3		NE	faibl.	clair

Soleil perce vers 11 heures.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

3	— 2.3	— 4.0	+ 2.0	665.5		E	moy.	nuag.
4	+ 0.2	— 2.0	+ 4.0	667.5		NE	faibl.	»

Du 4. Brouillard sur le lac le matin.

NIVEAU DU LAC:

Du 5 novembre (7 h. du m.): 429 m. 340
Du 6 » 429 m. 290

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Montmollin

La Commune de Montmollin offre à louer, pour le terme de trois ans, à partir de St-Georges 1892:

1° La montagne qu'elle possède sur son territoire, d'une contenance de 100 poses anciennes, en nature de prés et pâturage avec chalet;

2° Un pré de 10 poses anciennes, dit Combe de Serroue, territoire de Coffrane.

Les amateurs sont invités à se rencontrer en séance du Conseil communal, le samedi 14 novembre 1891, à 1 heure après midi.

Montmollin, le 3 novembre 1891.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'une Maison
à CORMONDRÈCHE

Le samedi 7 novembre 1891, à 8 heures du soir, à la maison de Commune, à Cormondrèche, **Mme Marguerite-Elisabeth Perret, veuve de Jonas-Henri, et ses enfants,** exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, l'immeuble qu'ils possèdent **à Cormondrèche,** soit bâtiment avec jardin et dépendances, le tout désigné au cadastre de cette localité comme suit:

Article 1227. Plan folio 23, Nos 94 à 97. **A Cormondrèche,** bâtiment, place et jardin de 213 mètres carrés. Limites: Nord, 1088, 1093; Est, 1177; Sud, 738; Ouest, rue publique.

Le bâtiment est assuré pour fr. 7000.

Pour visiter l'immeuble et pour les conditions, s'adresser en l'Etude du soussigné, à Corcelles.

F.-A. DEBROT, notaire.

VENTE
d'un domaine de montagne
SUR-LES-ROCHES
Territoire de Boudevilliers

Samedi 21 novembre 1891, dès 7 1/2 heures du soir, à l'hôtel du Point-du-Jour, à **Boudevilliers,** le syndic de la masse en faillite du citoyen **Louis von Känel,** agriculteur à La Jonchère, exposera en vente par voie d'enchères publiques, le domaine de montagne suivant:

Territoire et cadastre de Boudevilliers.

Article 1017. Sur-les-Roches, bâtiments, jardins, prés et pâturage de 326,562 m². (**121 poses**), se subdivisant comme suit:

Maison comprenant logement, écurie et fenil, assurée **fr. 2,200.**

Ecurie (loge), non assurée.

Jardins de 324 mètres carrés.

Pré de 32,570 mètres carrés. (**12 poses**).

Pâturage de 293,430 mètres carrés (**108 poses**).

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné.

Boudevilliers, le 3 novembre 1891.

(N 574 Ce) E. GUYOT, not.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

ENCHÈRES
de Bétail et de Mobilier
à la Jonchère

Vendredi 13 novembre 1891, dès 1 heure de l'après-midi, le syndic de la masse en faillite du citoyen **Louis von Känel** fera vendre, par voie d'enchères publiques, à l'ancien domicile du failli, **à la Jonchère,** ce qui suit: un **cheval** de trait hors d'âge, une **vache** prête au veau, une **génisse** portante, un **char** à brecette à ressorts et deux bancs, un dit à échelles, un dit à pont avec épondes; un lit complet, un canapé, un bureau; harnais, charrue, herse, cordes, chaînes, clochettes, deux **tondeuses** pour cheval; tables, chaises, lampes, tabourets, **linge, literie,** et d'autres objets mobiliers dont le détail est supprimé. (N. 573 Ce.)

Trois mois de terme pour le paiement.

Boudevilliers, le 3 novembre 1891.

E. GUYOT, notaire.

Vente de Bois

Lundi 9 novembre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères, dans sa forêt de Pierre-Gelée:

200 stères sapin,
14 demi-toises mosets,
11 tas de perches (grosses),
8 stères souches,
2000 fagots,
100 billons.

Rendez-vous à 8 1/2 heures, à la maison forestière de Pierre Gelée.

Vente d'un matériel
DE
boucherie et charcuterie

Pour cause de cessation de commerce, le citoyen J.-F. Laager-Tissot, à Neuchâtel, offre à vendre de gré à gré tout le **matériel de boucherie et charcuterie** qu'il possède, consistant principalement en une banque en marbre, un pupitre en bois dur, un fauteuil cuir vert, un casier bois dur, un tronc en chêne, une balance Grabhorn, avec trois jeux de poids en laiton, huit rateliers, deux coutelas, trois couperets, un couteau à hâcher (4 lames), deux machines à saucisses, une bascule romaine, une meule à aiguiser, trois scies, un soufflet, tringles, crochets, cadres à treillis, un store, paniers à boucherie, un potager avec accessoires, une table sapin, un pétrin et beaucoup d'autres objets dont on supprime le détail.

Les objets pourront être visités à la **boucherie rue du Tertre n° 8,** le **jeudi 12 novembre 1891, de 2 à 4 heures de l'après-midi.**

S'adresser pour les visiter au citoyen Laager-Tissot et pour traiter au citoyen Emile Lambelet, avocat, à Neuchâtel.

VENTE DE BOIS

Lundi 9 novembre 1891, la Commune de Bôle vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, les bois suivants situés dans ses forêts des Bois-Devant:

220 stères sapin,
40 billons (pin et sapin),
11 tas grandes perches,
35 tas de branches,
1 lot dépouille.

Le rendez-vous est à 9 heures du matin, au passage à niveau de Bôle.

Bôle, le 3 novembre 1891.

Conseil communal.

Commune de Colombier
Vente de Rablons

Le Conseil communal exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le ***lundi 16 novembre 1891, à 11 h. du matin, au Collège, Salle du Conseil communal,*** environ 2356 pieds de **rablons** provenant des balayures.

Colombier, le 4 novembre 1891.

(N. 582 Ce.) *Conseil communal.*

ANNONCES DE VENTE

Charcuterie Générale
L. SCHWAB
rue des Épancheurs 5

Tous les jours de la saucisse à rôtir fraîche, wienerli, cervelats de Strasbourg, saucisses au foie, Francfurterli; lard frais, saindoux à fondre; marchandise de première qualité et au prix du jour; et une quantité d'autres articles de charcuterie fine et courante.

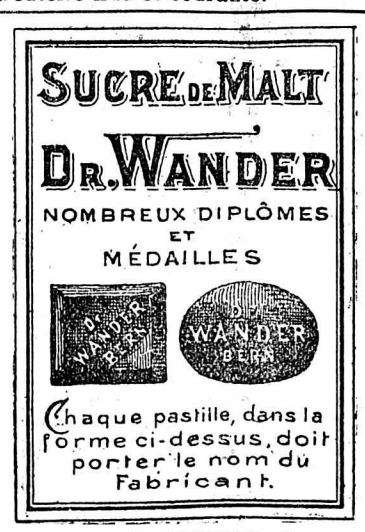

Raisins blancs
DU PIÉMONT

Caisses de 5 kilos à fr. 3»80
2 » » » 7»50

CHATAIGNES

Sacs de 15 kilos, à fr. 4»50, franco de tout port contre remboursement.

(H 3582 Q) **Frères BERNASCONI,** *Lugano.*

BOUCHERIE SOCIALE
NEUCHATEL

Prix de la viande de bœuf, dès samedi 7 novembre:

0.85 — 0.80 — 0.70

le demi-kilo.

VANILLE ET MUSCADE
AVIS AUX DAMES

La même personne qui se trouvait jeudi 5 courant, sur la Place du Marché, à Neuchâtel, y sera de nouveau **demain samedi,** avec de la **vanille des Iles de Maurice et Bourbon,** de premier choix. Elle sera vendue à des prix défiant toute concurrence.

Veuve SUTTER-MARANDAZ.

ATTENTION

Le soussigné se trouvera **samedi 7 novembre** sur la **Place du Marché de Neuchâtel,** avec de la viande d'un bon cheval.

Graisse de cheval, à 1 fr. 50 le kilo.

Eugène MOULIN, boucher,
Boudry.

On achète toujours des chevaux pour la boucherie.

Comme les années précédentes, Messieurs les propriétaires de vignes peuvent se procurer de **beaux échalas,** parfaitement secs, au prix de 35 fr. le mille, pris en gare. S'adr. à **Louis Lavanchy,** à **La Coudre.**

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833*

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

A vendre d'occasion un bon potager. S'adr. au magasin Koch, rue du Seyon.

ESCARGOTS
préparés à la mode de BOURGOGNE
à 60 centimes la douzaine
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

A VENDRE un poêle antique, en catelles peintes. S'adr. Etude H.-L. Vouga, notaire.

BISCOTINS Épicerie Matthey **Moulins 19.**

Vin d'Algérie
blanc et rouge

Excellent vin de table. S'adresser à M. Ph. Colin, Maujobia 9, à Neuchâtel.

Magasin ERNEST MORTHIER
15, Rue de l'Hôpital, 15

Beau choix de verres à vitres
Mastic pour fenêtres
Diamants pour couper le verre

MEUBLES BRETONS
Buffets — Armoires — Bibliothèques
Tables — Chambres à manger — Chambres à coucher
à la
SALLE DE VENTES DE NEUCHATEL
JULES PERRENOUD & Ce
21, Faubourg du Lac, 21

MAGASINS
J.-J. HEER & FILS
Rues du Seyon et du Trésor

GRAND ASSORTIMENT
EN
LINGE CONFECTIONNÉ pour Dames
Fabriqué dans les ateliers de la maison.

Broderies de Saint-Gall — Rideaux en tous genres

ARTICLES BLANCS

Catalogue et Prix-courants à disposition.

Bonne occasion

Plusieurs lits complets en sapin et en noyer, lits en fer, canapés, canapés-lits, fauteuils, chaises, tables à ouvrages, tables de nuit, matelas en bon crin et literie. Tous ces articles à un prix très modéré.

Au magasin rue des Poteaux 4

A VENDRE

environ 1100 pieds de bon fumier de vache. S'adresser à la Brasserie Muller, Evole.

A vendre d'occasion un potager n° 12 1/2 système Gacon. S'adr. Cité de l'Ouest 5, rez-de-chaussée.

LAITERIE DES FAHYS

Reçu les véritables

MONT D'OR

(FRANÇAIS)

TOMMES CARRÉES

DE LA SAVOIE

à **30 cts.** par pièce et **25 cts.** par vingt pièces.

Magasin rue St-Maurice 15

COQUELUCHE

Pour éviter de cruelles souffrances aux enfants, employez, dès le début de la maladie, le *Sirop Balard de la Pharmacie Bourgeois,* seul efficace.

KRAFTMEHL

Farine recommandée par l'abbé **KNEIPP**, pour soupes digestives, fortifiantes et reconstituantes. Le meilleur équivalent de la viande.

PAIN DE SON dit de GRAHAM

PETITS PAINS FRAIS ASSORTIS TOUS LES JOURS

— Pâtisserie —

BOULANGERIE J. DUBOIS

7, TEMPLE-NEUF, 7

A vendre les neuf premières années du *Musée Neuchâtelois,* ainsi que dix-neuf années du journal *La Famille.* S'adresser à Mlle de Villefort, à Boudry.

Magasin W. SCHILLI

en face du Mont-Blanc

Excellente choucroute de Strasbourg, à 25 centimes le kilo; même provenance que ces dernières années. Rabais pour ventes d'une certaine importance.

Bon vin rouge français à 55 cent. le litre.

Bon vin rouge du canton de Thurgovie à 45 cent. le litre.

OCCASION

Excellente CONFITURE prunes rouges et pruneaux, à 60 centimes la livre. S'adresser Faubourg du Crêt n° 7, 1er étage.

11, Rue des Épancheurs, 11 NEUCHATEL — **ALFRED DOLLEYRES** — 11, Rue des Épancheurs, 11 NEUCHATEL

ROBE fantaisie, le costume, six mètres	Fr.	5	70
ROBE fantaisie, façon flammé, la robe, six mètres	»	8	40
ROBE drap amazone, uni et façonné . . Fr. 2 90, 2 60 et	»	1	75
ROBE neigeuse anglaise, haute Nouveauté, pure laine.	»	2	40
ROBE côte de cheval, dernière création	»	2	60
ROBE éclair, dessins nouveaux	»	2	80
ROBES unies, pure laine, grand choix, qualité extra	»	1	75
ROBES de Saxe, grand choix, la robe . . . depuis	»	5	—

Pour Sociétés de Couture, Barré, la robe, Fr. 5 10

A vendre, avec un fort rabais, 200 Confections d'hiver, ne voulant plus tenir cet article.

100 pièces Flanelle de santé et Jupons à tous prix.

200 BACHELIQUES en quinze nuances (occasion), Fr. 2 50

Peluche soie, Velours Surah, en 50 nuances.

30 pièces Astrakan, pour garnitures, Nouveautés.

150 Châles russes de Fr. 3 jusqu'à Fr. 8

PÈLERINES astrakan, à très bon compte.

Couvertures, Tapis de lits et Descentes.

Flanelles pour mantelets.
Piqués molletonnnés.
Futaines blancs et gris.

Toujours un choix de Blouses pour dames.
Jerseys noirs, depuis les très bas prix.
Jerseys gris, occasion . . . . Fr. 2 30

Occasion unique : 50 pièces FLANELLE coton, de 75 à 45 centimes.

Blanc et Articles pour Trousseaux.

100 pièces RIDEAUX guipure, depuis 25 cent. Bon au lavage.

30 pièces Toile écrue, largeur 180 cm. pour draps, en forte chaîne . . . . depuis 95 cent.

Nappage, 150 cm. de large, damassé, très bon	Fr.	1	35
Nappage grande largeur, article suisse, pur fil	»	1	80
Nappage mi-fil du pays (inusable)	»	1	50
Nappage des Vosges, qualité extra, 150 cm. de large	»	2	80
Serviettes, assortissant depuis 40 cent., en 60 cm. de grandeur.			
Essuie-mains, pur fil . . . . . le mètre	»	0	35

Linges de toilette. — Linges éponge.
Pour trousseaux : grand choix de Crins, depuis 25 cent. le kilo.
Pour trousseaux : Duvet complet, depuis 15 et 20 Fr.
En vue de la hausse des droits: 200 pièces Toile blanche et écrue, pour chemises, à très bon compte.

COTONNES

CRETONNE meuble.

Cretonnes à fleurs pour enfourrages.

Toile de fil, Bazins, Piqués.

Nappage toile cirée, en blanc et écru.

11, Rue des Épancheurs, 11 NEUCHATEL — **ALFRED DOLLEYRES** — 11, Rue des Épancheurs, 11 NEUCHATEL

SPICHIGER & BURGER

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 5

TAPIS A LA PIÈCE

en Moquette, Brussels, Bouclé, Hollandais, Coco, Cordes, etc.

LINOLEUM ordinaire et véritable Staines. — **TOILES CIRÉES.**

Milieux de salon. — Descentes de lit, tapis de table, Couvertures de lit et de voyage.

ÉTOFFES pour meubles, rideaux, portières, franges et bordures.

Échantillons et prix-courant à disposition.

VIENT DE PARAITRE :

La célèbre

ZÆHRINGER MARCHE

tirée du *Festspiel de Berne*

par (H. 7555 Y.)

CHARLES MUNZINGER

Édition pour piano à deux et quatre mains, à 1 Fr. 50 chez

Otto KIRCHHOFF, éditeur

à Berne, près de la Tour de l'Horloge, et **à Fribourg,** rue de Lausanne.

Vins rouges et blancs étrangers, garantis purs, depuis 40 cent. le litre.

Vins rouges d'Algérie ordinaires, à 50 et 55 cent. le litre.

Vins rouges d'Algérie, plants de Bourgogne et Bordeaux, excellents, médaille d'or à l'Exposition de Bougie, à 70 et 80 centimes le litre.

Vins de Lavaux et La Côte des premiers crus.

Vins de dessert et pour malades, de Samos et Trapani.

Analyses à disposition.

Jules CRESSIER,
négt. en vins et représentant,
BERNE.

A vendre une machine à coudre peu usagée. Ecluse 24, 2me étage.

VIN D'ALGÉRIE

Le vin rouge nouveau de la propriété Vouga-Rochat, Guyotville, pourra être expédié directement de la gare à son arrivée à partir de novembre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jules Vouga, à Cortaillod.

Confiserie

Glukher-Gaberel

9, Faubourg de l'Hôpital, 9

TOUS LES JOURS:

Vacherins et Meringues

Pièces à la crème

Cornets à la crème

à 70 cts. la douzaine.

Beau choix de Pâtisseries pour thé.

Entremets chauds et froids sur commande.

FROMAGE de Gruyère

à 90 centimes la livre.

Au Magasin de Comestibles

P.-L. SOTTAZ

5, RUE DE L'HOPITAL, 5

A VENDRE

à bas prix un joli char de chasse, tout neuf, léger et solide, non verni. S'adres. à M. François Mentha, à Boudry.

Cors aux pieds

durillons, etc., sont détruits sûrement et sans douleur par le remède spécial suisse,

ECRISONTYLON POHL

de la pharmacie FUETER, à Berne.

Véritable, 1 Fr. 20 le flacon, à la pharmacie Dardel, à Neuchâtel.

CAVIAR

HARENGS FUMÉS

Harengs salés

Harengs marinés

MORUE salée

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs n° 8.

1 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

LA HAINE ET L'AMOUR

Nouvelle de CARMEN SYLVA

TRADUITE PAR BRUN & BACHELIN

Sereine nuit d'étoiles. De fraîches effluves montent des vallées. Rapide, l'Olto[1] roule et gronde entre deux hautes murailles rocheuses ; il emporte les torrents écumeux qui cascadent aux contre-forts des Carpathes, dans les gorges latérales.

Au débouché d'une de ces combes, apparaît, insolite, un personnage de haute taille, encore grandi par l'obscurité.

Tout à coup la lune se lève et inonde le paysage d'une lumière nette et bleue, dont le contraste épaissit les ombres, où s'est replongé le mystérieux voyageur. La clarté plane sur le sommeil des villages, sur le sommeil des forêts qui respirent doucement ; et, dans les prairies humides, l'arôme du foin se mêle aux parfums d'innombrables floraisons...

Le passant inconnu délaisse le sentier, il pénètre à l'écart dans une prairie, où reposent quelques vaches. Un voleur de bétail, sans doute.

C'est un homme droit comme un sapin, maigre et leste, vêtu d'une jaquette brune. Des armes luisent à sa large ceinture de cuir fauve ; ses culottes de laine blanche sont engagées dans des bottes ; son feutre piqué d'un géranium, posé sur sa longue chevelure, masque un front creusé verticalement d'un pli volontaire et des sourcils broussailleux sous lesquels ses prunelles dardent comme braises. Voler ou tuer, que va-t-il faire ?

Tout d'abord, il tortille sa moustache entre ses doigts longs et nerveux ; puis le voilà qui tire de sa ceinture une corde et un large couteau.

Sans bruit, à petits pas, il s'est approché d'une vache. Ses dents luisent dans un sourire mauvais, son nez s'arque en bec d'aigle. Il murmure :

— Pour une paire de sandales, ta peau, à toi, me les vaudra bien !

Sa poigne de fer a lié les jarrets de l'animal. Il entaille en carré le pelage roussâtre... Une effroyable beuglée se perd dans la montagne : il rit de ces mugissements de douleur La bête frémit et se tord sous la lame; qu'importe ! il en écorche les flancs et en arrache deux larges bandes de peau.

En gouttes pressées un sang noir tombe sur l'herbe. L'homme a repris sa corde. Il va laver ses deux pièces de cuir au ruisseau le plus proche ; il les roule l'une dans l'autre, les glisse dans sa ceinture ; puis il disparaît de nouveau dans les ténèbres.

Rêveuse, la lune poursuit sa course ; par dessus les rochers sauvages, elle plonge de longs regards dans l'Olto. Les vagues frisées d'écume s'argentent, gaies en leur frais clapotis. Elles ne savent rien ; elles n'ont rien vu, rien entendu — les vagues frisées d'écume.

* * *

Maintenant l'homme est arrivé au seuil de sa chaumière ; il pousse le loquet. Dedans, pour lit, un banc appuyé contre le mur de l'étroite chambrette. Sa jeune femme ne dort pas. Elle avait allumé le cierge de Pâques, et, les mains jointes, les yeux fixes, elle regardait dans la nuit.

Du sang aux mains de son mari ! Un cri lui échappe.

Lui de rire.

— Pas peur, Ancoutza ! Je me suis seulement taillé des *opinci*[1] dans le cuir de sa vache. A plus tard sa peau, à lui !

Cela dit, il écrase la flamme du bout des doigts et se jette tout habillé sur sa couche. Lassé, il s'endort.

Deux ou trois heures se passent. La lune s'est voilée, le ciel s'encombre de nuages. A l'improviste, un grand vent se lève, hurle dans l'étendue morne, assiège la cabane, secoue les bardeaux du toit et les volets des fenêtres, bouscule les vases de fleurs de la galerie extérieure et réveille le petit enfant dans son berceau, sa *copae*[1] suspendue au plafond par des cordes.

Dans la cuisine, une jeune fille sursaute d'un bond ; elle se lève. La voilà vers l'âtre, à raviver la flamme de son haleine.

Il rappelle les traits du promeneur nocturne, ce visage que rougit le reflet des braises : même nez aquilin, mêmes yeux d'enfer enfoncés sous l'orbite, même front têtu ; et puis des cheveux d'un noir de suie, lourdement massés sur ce front et rejetés sur les épaules en masses désordonnées qui tombent jusqu'au genou.

Quand cette sauvageonne se dresse de toute sa hauteur, son bras levé touche le plafond. Elle écoute, épie chaque bruit, tressaille... L'enfant a crié.

— Ancoutza, veux-tu du lait pour le petit ? demanda-t-elle à sa belle-sœur à travers la cloison.

— Oui, Sanda; mais il est aigre, peut-être, à cause de l'orage.

Sanda le goûta et, rassurée, le mit sur le feu, Puis elle écarta le grossier volet et regarda par la fenêtre.

Sous un ciel de plomb, le vent chassait des tourbillons de poussière ; il s'y mêlait de pénétrantes senteurs végétales. Un silence se fit. . Tout à coup un zigzag éblouissant, un éclat de tonnerre !

La jeune fille se signa ; elle ferma le volet et ôta du feu la petite marmite. Elle transvasait, d'un pot dans un autre, le liquide trop chaud ; et l'impatience fronçait ses sourcils, joints à la racine du nez.

L'enfant criait toujours plus fort ; mais le crépitement de la grêle, le roulement de la foudre couvrait sa faible voix.

Quand Sanda pénétra dans la pièce voisine avec le lait tiédi, elle trouva rallumé le cierge de Pâques. Et le nourrisson ne s'apaisait toujours pas : c'est qu'il était tari le sein que lui offrait la jeune mère.

— Mon Dieu ! Pourquoi me suis-je tant effrayée, l'autre jour ! J'avais tant de lait, du si bon lait !... Et voilà que je n'en ai ai plus ! .. Sainte mère de Dieu, quels éclairs !

La jeune fille haussa les épaules de dédain.

— Aussi, Ancoutza, tu es tellement peureuse !

Le mari se souleva sur le coude :

[1] Rivière qui prend sa source en Transylvanie, traverse la Roumanie du Nord au Sud-Est, et se jette dans le Danube à Turnu-Magurele.

[1] Sorte de sandales qui sont la chaussure nationale et populaire de toute l'Europe orientale.

[1] Bois creusé, de forme éliptique, où les paysans roumains pétrissent leur farine, lavent le menu linge, etc. Cet ustensile sert à une foule d'usages dans les ménages populaires.

Le dépuratif du sang le plus énergique, c'est l'**Essence de Salsepareille condensée** de la
Pharmacie FLEISCHMANN.
Le flacon à fr. 1, 2 et 2.50.

VÉRITABLE
MONT-DORE
des CHARBONNIÈRES
PETITES TOMMES CARRÉES
de Savoie, à 30 centimes
Véritables CAMEMBERTS, BRIE
— **ROQUEFORT** —
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
rue des Épancheurs n° 8.

PHOTOGRAPHIE
Tous les bains et solutions sont fournis, à des prix modérés, par la **pharmacie Fleischmann.**

VIN DE KOLA
de la **pharmacie St. MARTIN, à Vevey,** spécialement préparé, particulièrement concentré, **fortifiant et reconstituant par excellence.**
Supérieur aux préparations de fer pour combattre: ***Anémie*** (sous toutes ses formes), ***migraines, faiblesses en général, troubles nerveux des voies digestives, phtisie pulmonaire.*** — Prix: 4 fr. et 2 fr. 50.

CHOCOLAT KOLA
Aliment anti-déperditeur, indispensable aux vélocipédistes, alpinistes, sportmen, etc., desquels il quintuple les forces musculaires. — Prix: 1 fr. (H. 385 V.)
Dépôt à la **pharmacie JORDAN.**

A vendre, faute d'emploi, un petit **fourneau en fer,** avec tuyaux. — Collégiale 6.

TOUS LES JOURS
LIÈVRES FRAIS
à 90 centimes la livre
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

BARBEY & Cie
Bonneterie de Coton et de Laine
Gilets, Camisoles,
Pantalons, Caleçons,
Brassières, Maillots,
Jupons, Tailles,
depuis les articles les meilleur marché jusqu'aux qualités les plus fines.
CRÈPES DE SANTÉ
Articles système du *Dr JÆGER.*
Articles en *Laine de Forêt.*

TOUS LES JOURS
LIÈVRE MARINÉ
AU VIN, POUR CIVET
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

— Pour ça, il l'a payée, ta frayeur! gronda-t-il entre ses dents.

— Il l'a payée: mais cela ne me rendra pas mon lait. J'aurai même encore plus peur maintenant... Oh! mon Dieu comme il tonne!

La jeune mère et l'enfant avaient les mêmes cheveux d'un blond de miel, les mêmes yeux d'azur, frangés de cils épais et sombres. Comme la pauvre femme tremblait de tous ses membres, ce fut Sanda qui prit le petit et lui donna à boire. Puis, levant les yeux, elle aperçut du rouge aux mains de son frère.

— Tu l'as tué, Dragomir? interrogea-t-elle froidement.

L'homme sourit. Il s'était retourné vers Ancoutza:

— Au moins, Sanda n'est pas poltronne comme toi!

— Assurément, reprit Sanda, je n'ai pas peur. Seulement, si tu l'as tué, tu te trouveras mieux de l'autre côté de la montagne. Faut-il seller ton cheval?

— Bah! j'ai un peu saigné sa plus belle vache, pour que son lait tarisse comme celui d'Ancoutza, quand il a incendié la grange.

— Hélas! soupira la femme en joignant les mains; et lui, qu'est-ce qu'il nous fera maintenant?

— On verra. Et puis, ce qu'il nous fera, nous le lui rendrons, conclut la jeune fille.

L'enfant s'était endormi aux bras rebustes de Sanda. Elle le remit dans le berceau; elle caressa doucement, comme pour la calmer, le front et les cheveux de sa craintive belle-sœur, puis rentra dans la cuisine.

Là elle recouvrit prudemment le feu d'un peu de cendres et se rejeta sur sa couchette, où elle s'endormit aussitôt d'un profond sommeil. Au dehors, l'orage s'éloignait peu à peu et la lune mettait des luisants aux feuilles et aux herbes mouillées...

Si Dragomir avait mutilé la vache du maître d'école Pârvou, en représailles de l'incendie de sa grange, c'est qu'une ancienne, très ancienne querelle divisait leurs familles depuis des générations. On en savait, au village, des histoires qui remontaient à des temps fabuleux, auxquelles de loin en loin s'ajoutaient de nouvelles horreurs. Aussi la pauvre Ancoutza vivait-elle en de perpétuelles angoisses.

Cette nuit-là, elle ne put fermer l'œil, l'imagination troublée par le pressentiment des malheurs qui allaient suivre cette dernière vengeance.

(A suivre.)

LAIT
A céder pendant tout l'hiver, du 1er novembre au 1er juin, 5 litres de lait excellent. S'adresser chez Mme Léo Châtelain, Faubourg du Crêt 7.

A vendre une très bon poële rond (cylindre), tout neuf. S'adresser à la boucherie rue Pourtalès n° 9.

SAMEDI 7 COURANT
dès 6 1/2 heures du soir
SAUCE DE VOL AU VENT
A L'EMPORTÉ
CHEZ
GLUKHER-GABEREL
CONFISEUR
9, Faubourg de l'Hôpital, 9

Tripes et Civet de lièvre
A L'EMPORTÉ
tous les samedis, depuis 6 heures du soir, chez Anna Favarger, rue Pourtalès n° 8.

MARÉE
Soles du Nord
Aigrefins . . . . . la livre fr. 0 90
Merlan . . . . . » » 0 80
Samedi
Sandres de la Baltique, la livre fr. 1 10
EAU DOUCE
Petits brochets. — Fera. — Bondelles.
Huîtres fraîches: la douzaine fr. 1 —
Au magasin de Comestibles
Ch. SEINET
rue des Epancheurs 8.

ON DEMANDE A ACHETER
Offrir des **échalas** à la Prise-Reymond, sur Colombier.

APPARTEMENTS A LOUER
Pour St-Jean 1892, à louer, au Mont-Blanc, un bel appartement avec balcon donnant sur la Place Purry. S'adresser à M. Elskes, 1er étage, même maison.

Pour Noël, appartement de trois chambres, cuisine avec eau, et dépendances, 2me étage. S'adresser à Mme Bonhôte, Ecluse 39.

A louer, pour Noël prochain, un logement de trois chambres, cuisine, cave, galetas et chambre à serrer. — Même adresse, une baignoire d'enfant, en bon état, et une rôtissoire à café.
S'adresser épicerie Gaudard.

A LOUER
Entrée immédiate, deux chambres, cuisine, galetas et cave, à Port-Roulant n° 13. S'adresser Hôtel du Faucon, Neuchâtel.

CHAMBRES A LOUER
Une chambre indépendante est à louer, pour un monsieur ou une dame. S'adres. maison Auguste Fivaz, ruelle du Rocher.

Belle chambre meublée. S'adr. Faub. du Château 15, au 1er, à droite.

Jolie chambre meublée, rue du Seyon n° 6. S'adresser à la boulangerie.

Chambre meublée à louer. Industrie n° 30, 2me étage.

Deux chambres meublées, au soleil. S'adresser épicerie Avenue du Crêt 6.

Deux grandes chambres meublées ou non. S'adr. Faub. du Lac 2, au magasin,

A LOUER
immédiatement, deux chambres non meublées, ensemble ou séparément. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal. 675

Chambre meublée, chez Mme Grünig-Bolle, rue du Seyon.

Deux belles chambres meublées dont une avec balcon, exposées au soleil, rue Pourtalès 11, 2me étage.

Jolie chambre meublée pour un monsieur. Ecluse 2, 3me étage.

A louer de suite une chambre meublée. Rue de l'Industrie 28, 1er étage.

Jolie chambre meublée, à louer, rue Dupeyrou 1, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES
Champs et prés de Montagne
à louer
A louer, pour entrer en jouissance au 11 novembre 1891, environ 15 poses de champs, situés sur le territoire de **Corcelles-Cormondrèche,** et 44 poses de prés de montagne, à la **Tourne.** Ces terres sont fumées et en parfait état de culture. L'amodiation sera faite pour plusieurs années.
S'adresser, d'ici au 11 novembre, **au notaire F.-A. Debrot, à Corcelles.**

ON DEMANDE A LOUER
699 On demande à louer, pour Noël, un appartement de trois à quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adres. au bureau du journal.

On cherche, pour la St-Jean 1892, un logement de 6 ou 7 pièces, rez-de-chaussée, avec jardin, ou premier étage avec grand balcon. Adresser les offres, avec indication du prix, poste restante Neuchâtel, sous initiales F. A. n° 58.

OFFRES DE SERVICES
Pour Domestiques de tous les genres et bien recommandés, s'adresser à ***J. Blatti, Oberwyl*** (Simmenthal, Suisse).

Une bonne cuisinière, d'âge mûr, demande à se placer de suite; elle peut fournir des références. S'adresser rue du Neubourg 19, 3me étage.

Une jeune fille recommandée, qui sait bien faire la cuisine et tous les ouvrages d'un ménage soigné, cherche une place pour tout de suite. S'adresser Treille 7, 3me étage.

Une fille d'honnête famille cherche à se placer le plus tôt possible dans une petite famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Un bon traitement serait préféré à un fort gage. S'adr. à Frida Goldinger, pension Favre-Bobillier, Fleurier.

Une fille qui parle passablement le français, recommandée par ses maîtres comme une personne honnête et fidèle, cherche à se placer pour aider au ménage dans une honorable famille, de préférence à Neuchâtel, avec occasion de se perfectionner dans le français. S'adr. chez Mme Krebs, Avenue du Crêt 2, 2me étage.

701 Une jeune fille cherche à se placer pour aider dans un ménage ou comme femme de chambre. S'adr. au bureau de ce journal.

Une jeune fille de 19 ans, sachant coudre, repasser et faire un peu la cuisine, cherche une place dans une petite famille. S'adr. rue de l'Hôpital 4, 2me étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES
On demande de suite **une jeune fille** pour aider dans un ménage; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. (N. 583 Ce.)
S'adressrr à **Mme Redard-Schmid, à Colombier.**

702 On demande, à la campagne, pour le 5 décembre, pour un service de deux dames, une **femme de chambre** au courant d'un service soigné, bien recommandée et parlant français. Prendre l'adresse au bureau d'avis.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI
Monsieur Arnold Favre, menuisier, à Boudry, demande de suite deux bons ouvriers ébénistes.

Un jeune homme de 18 ans, de la Suisse allemande, intelligent et fort, cherche, dans la Suisse romande, une place quelconque (hôtel, magasin, etc.), où il rendrait tous les services demandés en échange de son entretien et de son français. S'adresser pour renseignements à M. le pasteur Wavre, à Môtiers-Travers.

AVIS
AUX
Fabricants d'horlogerie
704 Un horloger capable, actif et sérieux, cherche une place pour s'occuper de la direction générale de la fabrication et visiter les parties, de l'ébauche au terminage des pièces finies. Certificats de capacités et références de premier ordre à disposition S'adresser au bureau d'avis.

ON DEMANDE
dans un magasin de modes, une
modiste capable.
Offres sous K. T. 100, à **Rodolphe Mosse, Saint Gall.** (M. a. 3314 Z.)

AVIS DIVERS
LEÇONS
DE CHANT ET DE PIANO
Mlle MIEDEL (17, rue du Seyon), élève du Conservatoire de Stuttgart, désirerait donner des leçons de chant et de piano. Pour références, s'adresser à M. Hey, rue de l'Industrie 15.

EGLISE NATIONALE
La paroisse est informée que, dès **dimanche prochain** 8 novembre et pour la saison d'hiver, le culte du soir, à la Chapelle des Terreaux, aura lieu à **7 heures.**

FÉDÉRATION HORLOGÈRE
DES
Repasseurs, démonteurs et remonteurs
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 7 novembre
à 8 h. du soir, au local, Hôtel du Raisin.
Le Comité.

BONNE PENSION
pour messieurs, rue du Coq d'Inde 12.
On donne aussi la cantine.

Grütliverein Neuenburg
Sonntag den 8. November
Theater-Aufführung
im Café du Grutli.
(Zu Gunsten der Brandbeschädigten.)
Programm:
Acht Tage nach der Hochzeit
oder
Die Comedie der Liebe.
Lustspiel in 2 Aufzügen v. Hildebrand.
Einer muss heirathen
Lustspiel in einem Akt v. Wilhelmi.
In den Zwischenakten Gesangsvorträge.
Eintrittspreis: 70 Cts.; für die Mitglieder 50 Cts.
Kassa-Eröffnung: 7 Uhr Abends.
Anfang: 8 Uhr.
Zu zahlreichem Besuche ladet ergebenst ein.
Der Vorstand.

SYNDICAT
DES
Ouvriers Plâtriers-Peintres
DE NEUCHATEL
Assemblée générale ordinaire aujourd'hui vendredi, à 8 h. du soir.

Leçons de français, d'allemand et d'anglais. Leçons de piano à fr. 1»50. Jeudi et samedi, de 2 à 4 heures, leçons d'ouvrages, fr. 4 par mois.
Adresse: Mlle Stahi, Vieux-Châtel 6.

Eglise nationale
Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse comme catéchumènes en vue des fêtes de Noël, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse **lundi 9 novembre,** à la Chapelle des Terreaux, savoir:
les jeunes garçons à **8** h. du matin;
les jeunes filles à **10** h. »
Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel devront, autant que possible, être munis de leur certificat de baptême.
L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur **Pétavel,** et aux jeunes filles par M. le pasteur **DuBois.**

ATTENTION!
Comme les années précédentes, on coupe les choux et les raves. Pour les commissions, prière de s'adresser au magasin de lait de Mme Schneider, rue des Chavannes n° 19, ou au domicile, Tertre 16.
Se recommandent,
ÆSCHBACHER Frères.

Pension et chambre près de l'Académie, rue Coulon n° 10, rez-de-chaussée.

On offre à prêter une somme de 10 000 francs en un ou plusieurs placements. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5, Neuchâtel.

Exposition de Photographies
du PHOTO-CLUB de Neuchâtel
Salles Léopold Robert
ouverte tous les jours, du 25 octobre au 8 novembre.
La semaine, de 10 à 4 heures, le dimanche, de 11 à 4 heures.
— ENTRÉE: 50 CENTIMES —
Tout visiteur reçoit un billet donnant droit au tirage de la loterie qui se fera à la fin de l'exposition.

ARGENT Prêts en deux jours, expédition prompte. Offres à Béron, 72, Avenue de Saint-Ouen, Paris. (M. a. 290/10 K.)

Aux
HABITANTS DE NEUCHATEL
Réjouissez-vous consommateurs de viande! MM. les bouchers viennent d'abaisser leurs prix, vous pourrez vous approvisionner à bon marché; mais si vous voulez toujours jouir de cet avantage n'oubliez pas l'établissement auquel vous en êtes redevables et soyez fidèles à la
BOUCHERIE SOCIALE.
Un Sociétaire.

Monsieur Fritz BERTHOUD et la famille KUNZ expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qu'ils viennent d'éprouver.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL
Promesses de mariages.
Henri-Louis Hirtzel, fondeur, de Engollon, et Sophie-Julia Borel, horlogère, de Neuchâtel; tous deux domiciliés à Couvet.
Jules Schreyer, vigneron, Bernois, domicilié à Neuchâtel, et Eugénie-Caroline Muriset, papetière, du Landeron, domiciliée à Serrières.
Arnold Brandt, émailleur, du Locle, et Alice-Rose Sandoz, lingère, du Locle; tous deux domiciliés à Neuchâtel.
Naissances.
2. Charles-Louis-Alfred à Louis-Périllard, agriculteur, et à Doline-Fanny née Lebet.
3. Louise-Marguerite, à César-Auguste Guye, employé au Pénitencier, et à Rosine-Marie-Caroline née Affolter.
3. Hermann-Henri, à Paul-Albert Ducommun, scieur, et à Rose-Esther née Jaggi.
3. Anna-Louise-Marthe, à Max-Paul-Hugo Sailer, marchand de volailles, et à Anna née Ries.
4. Rosa, à Johann-Friedrich Schlup, restaurateur, et à Bertha née Leemann.
Décès.
3. Florence-Hélène née Kunz, épouse de Fritz Berthoud-dit-Gallon, de Chézard, née le 14 mai 1864.
3. Justin-François Comtesse, comptable, veuf de Julie-Françoise Matthey-Jonais, de la Sagne, né le 16 février 1823.
4. Philippe-Auguste Guillod, vigneron, époux de Rosine née Colomb, Fribourgeois, né le 17 juillet 1826.
5. Alice-Olga, fille de Louis-Auguste Bovet et de Marie née Brunner, née le 18 mars 1891.

Que celui qui a des dispositions aux hémorrhoïdes ou en est éprouvé ne cesse de régler sa digestion par l'usage des véritables Pilules suisses du pharmacien **Richard** Brandt, qui se vendent 1 Fr. 25 dans les pharmacies. 35

NOUVELLES POLITIQUES

France

L'idée de la dissolution des Chambres occupe toute la presse. L'*Autorité* dit « que c'est une manœuvre dont les opportunistes sont depuis longtemps coutumiers. » Le *Soleil* constate qu'au début de la session le mot d'ordre du parti républicain était : « stabilité ». Aujourd'hui il est : « stabilité ou dissolution ». Ce n'est plus tout à fait la même chose.

Le *Siècle* dit que le pays préférerait la dissolution de la Chambre à la dissolution du gouvernement. L'*Estafette* est convaincue que M. Clémenceau, après avoir tiré un coup de pistolet, reprendra son calme et son sang-froid, mais que s'il revenait à ses anciens procédés parlementaires, mieux vaudrait la dissolution.

Le *Rappel* dit que le mot d'ordre n'est plus la concentration mais le progrès, et que s'il y a des républicains qui ne veulent pas les suivre, les radicaux iront seuls. Si le ministère se met en travers, il sera renversé.

Le *Journal des Débats* ne regretterait pas de voir se reconstituer l'extrême gauche : « Ce qu'il faut, dit-il, c'est que les modérés de la Chambre, eux aussi, s'organisent et agissent en parti politique. »

— A l'occasion de sa fête, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, en recevant le clergé, a prononcé une allocution dans laquelle il a fait allusion aux événements de Rome et au procès de l'archevêque d'Aix. Il a déclaré que son silence au sujet de la circulaire de M. Fallières ne signifie pas qu'il blâme aucun de ses collègues, car chacun est libre de soutenir son opinion personnelle, mais il pense, après réflexion, qu'il faut laisser de côté toutes les protestations à grand fracas, qui ne peuvent qu'être stériles et qu'empêcher une conciliation désirable.

— M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, présidera dimanche la cérémonie d'inauguration du monument des Jardies. Gambetta a été enterré à Nice ; mais pour qu'une partie au moins de sa dépouille mortelle repose sous le monument, le comité a demandé à Mme Paul Bert de lui remettre le cœur du grand patriote, conservé à part après son autopsie.

Cette démarche a été couronné de succès. Le 8 novembre, on insérera donc dans le monument le flacon d'alcool qui contient le cœur de Gambetta, après l'avoir introduit dans un premier coffret en métal, et dans un second, fabriqué avec du bois provenant de l'Alsace. Un procès-verbal, constatant ces opérations, sera signé par tous les assistants.

Suède et Norvège

A l'anniversaire de l'union de la Suède avec la Norvège, pour la première fois, depuis 1814, le ministre résident norvégien à Stockholm, M. Blehr, n'a pas donné un banquet officiel. Ses prédécesseurs saisissaient cette occasion pour fêter l'union des nations sœurs et affirmer le loyalisme du peuple norvégien. Le président du conseil norvégien, M. Steen, qui par tous les moyens s'efforce de réaliser la séparation entre les deux pays, a compris l'inopportunité d'une pareille manifestation et a enjoint à M. Blehr de s'abstenir d'une mise en scène hypocrite. Pour sauvegarder les apparences, le roi Oscar a donné mercredi un dîner. Mais M. Blehr n'y a pas assisté ; il évite d'ailleurs les cercles officiels, ainsi que la haute société suédoise, et fréquente exclusivement les démocrates suédois auxquels la question de l'union est indifférente.

Etats-Unis

Les nouvelles des élections de l'Etat de New-York démontrent que les démocrates gagnent du terrain, surtout à Brooklym. Elles font prévoir l'élection de M. Flower, appuyé par le Tammany-Hall, par une majorité de vingt mille voix, comme gouverneur de New-York, ainsi que celle de M. Russell, comme gouverneur de Massachussetts. M. Brown, démocrate, a été élu gouverneur du Maryland. Tous les candidats démocrates pour la législature de Virginie sont élus. M. Mac-Kinley, républicain, auteur du tarif, est élu gouverneur de l'Ohio, battant le gouverneur actuel. Les républicains triomphent également pour les législatures de l'Ohio et de la Pennsylvanie.

Brésil

Nos dernières nouvelles portaient hier que le congrès brésilien venait d'être dissous. Il résulte des renseignements venus depuis, que le congrès et le gouvernement étaient en désaccord au sujet des privilèges du président de la république, à qui le congrès voulait refuser le droit de *veto*. C'est alors que le généralissime da Fonseca, président des Etats-Unis du Brésil, a pris la résolution de dissoudre les Chambres. L'exécution de cette mesure n'a causé aucun trouble jusqu'à présent.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Le couple impérial de Russie, le couple royal de Danemark et la princesse de Galles sont arrivés mardi à Livadia.

— Le correspondant du *Times* à Téhéran annonce que la populace d'un village du Mazanderan, excitée par le chef d'une secte religieuse, a attaqué et incendié la maison d'un général persan et a tué le général et une vingtaine d'autres personnes.

Le mobile du meurtre serait purement religieux et local.

NOUVELLES SUISSES

Croix-Rouge. — Mercredi matin a eu lieu dans la petite salle de la Tonhalle, à Zurich, l'assemblée annuelle des sociétés suisses de la Croix-Rouge. 70 personnes environ, dont plusieurs dames, étaient présentes. Le président, M. le Dr A. Stählin, a prononcé le discours d'ouverture et présenté un intéressant rapport sur la marche de la société, qui va sans cesse progressant. Il constate qu'une section nouvelle s'est fondée dans le canton de Vaud avec 600 membres, et à Neuchâtel avec 2974 membres.

M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer a parlé de la nécessité de l'organisation de la Croix-Rouge en temps de paix : Colonnes de secours aidant aux troupes sanitaires à recueillir les blessés ; création d'une place de dépôt pour ceux-ci ; cours d'infirmiers, acquisition de matériel (voitures de transport, tentes, baraquements, lits, couvertures, linge, bandages, trains sanitaires, etc.).

L'assemblée a ensuite discuté et adopté, sans grandes modifications, le règlement sur la réunion de la société suisse du Samaritain avec la Croix-Rouge. Le Samaritain fera partie de la société centrale de la Croix-Rouge, tout en conservant son indépendance et son organisation propre.

La revision des statuts a été renvoyée à une réunion de délégués, à raison de 1 délégué par 200 membres, laquelle aura lieu en janvier 1892.

M. le Dr prof. Krönlein a rapporté sur la question de la création d'un dépôt de matériel sanitaire modèle. Il a donné la liste des objets qui devraient être acquis pour servir de modèles aux acquisitions des sections.

Les comptes de 1889-1890 ont été approuvés. A la fin de 1890, la société possédait 32,087 fr.

Sur la proposition de M. Sonderegger, un chaleureux télégramme de sympathie a été envoyé à M. Dunant, de Genève, le fondateur de la Croix-Rouge et vivant actuellement dans la retraite à Heiden. Il a été décidé que le rapport de M. Pestalozzi serait imprimé sous la forme d'un feuilleton de journal.

La séance a été levée à 2 heures.

Berne. — Victimes du patinage : Dimanche après-midi, à la *Tourbière* de la Chaux, commune de Tramelan-dessus, plusieurs jeunes gens du Cernil et de la Chaux s'étaient rendus là pour patiner. Deux d'entre eux, Edgar Saucy, âgé de 14 ans, et son frère René, âgé de 16 ans, tous deux apprentis horlogers, se lancèrent les premiers sur cet étang. Mais ils avaient fait à peine quelques mètres que la glace, qui n'était pas suffisamment solide, se rompit sous les pieds de René, qui disparut. Son frère Edgar ayant voulu lui venir en aide tomba aussi dans l'eau. Un camarade resté sur le bord courut chercher du secours, mais ce n'est qu'au bout d'une heure qu'on parvint à retirer un des cadavres, et l'autre ne fut repêché que le lendemain à 7 heures. L'étang a, paraît-il, plusieurs mètres de profond.

Berne. — La série d'incendies que nous venons d'avoir à Ladir, à Meiringen, à Rebstein, ont un peu surexcité les imaginations, ce qui est assez compréhensible. Le village de Münchenbuchsee s'est payé l'autre jour une cloche neuve. Quand la cloche a été installée, là-haut, dans son clocher, le conseil de paroisse a voulu se rendre compte de l'effet. On a donc sonné les trois cloches, d'abord en chœur, puis isolément. L'effet a dépassé toute attente, car les cloches de Münchenbuchsee sonnaient à peine depuis cinq minutes, que celles de Kirchlindach, puis celles de Meikirch se mirent de la partie et bientôt tout le pays fut en l'air : les trompes d'alarme mugissaient, les tambours battaient et les pompiers accouraient. La population en a été quitte pour la peur, mais la méprise était explicable, attendu que Münchenbuchsee avait eu l'idée saugrenue de sonner ses cloches à toute volée un mardi après-midi, sans aucun avertissement préalable.

Zurich. — Le Velo-Club de Zurich a décidé d'acheter un terrain d'une valeur d'environ 100,000 fr. pour y installer son champ de courses. L'établissement de la piste, des estrades, pavillons, bureaux, etc., coûtera 40,000 fr.

Bale. — M. le colonel R. Mérian-Iselin est mort mercredi à l'âge de 71 ans.

Le colonel Mérian a siégé longtemps au Grand Conseil et a rendu à la ville de Bâle de grands services. En Suisse, il était surtout connu comme un des officiers les plus instruits de notre armée. Il a écrit un ouvrage substantiel sur le tir de l'infanterie. En 1870, il avait été proposé comme chef d'état-major de l'armée. Il a commandé, en 1873, à Fribourg, le dernier rassemblement de troupes de l'ancienne organisation militaire.

Fribourg. — Un accident est arrivé à Vuadens, lundi soir. Une fille de 13 ans était occupée à préparer à souper en l'absence de ses parents. Une étincelle du potager vint mettre le feu à ses habillements qui flambèrent en un clin d'œil. Lorsque les voisins, accourus aux cris désespérés de la victime, eurent pu se rendre maîtres du feu, le corps de la jeune fille ne présentait plus qu'une plaie.

Valais. — Le Conseil d'Etat du Valais a envoyé 1000 francs aux incendiés de Meiringen.

— Ces jours derniers, à Louèche, au domicile d'un garde-barrière, un pistolet chargé appendu à la paroi étant tombé ensuite d'une secousse, le coup partit et atteignit si malheureusement un enfant de trois ans qui jouait dans la chambre, que le pauvre petit ne tarda pas à succomber.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Fontaines. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Fontaines : du citoyen Eggli, Alfred-Henri, en qualité d'officier de l'état-civil de l'arrondisement de Fontaines, en remplacement du citoyen Hoffmann, Fritz-Léon, démissionnaire ; et du citoyen Bourgeois, Léon-Samuel, en qualité de substitut de l'officier de l'état-civil du même arrondissement, en remplacement du citoyen Eggli, nommé officier.

Cressier. — Une Société d'amateurs de cet endroit donnera dimanche soir un concert au programme richement composé en faveur des incendiés de la Suisse allemande.

Chaux-de-Fonds. — Une demande de subvention de 6000 fr. en faveur du théâtre était parvenue au Conseil communal. Celui-ci dans son rapport réduisait cette somme à 1500 fr., chiffre de l'ancienne subvention. Le Conseil général a ratifié mercredi le chiffre de 1500 francs.

CHRONIQUE LOCALE

Secours aux incendiés. — Nous apprenons que la collecte faite à domicile par les soins du Comité de Neuchâtel-Serrières a produit la somme de 9376 fr. 66, y compris 350 fr., don de la Loge maçonnique. Une décision touchant la répartition de cet argent sera prise dans une assemblée convoquée pour ce soir à 8 heures, dans la salle du tribunal à l'Hôtel-de-Ville.

Outre cette somme, il faut encore compter pour notre ville ce que produiront les soirées de bienfaisance et le résultat des souscriptions ouvertes par les journaux et dont le total se chiffrait hier à 1249 fr. 70 dans la *Suisse libérale* et à 1488 fr. 50 dans la *Feuille d'Avis*.

Pour les incendiés. — La Commission centrale de la Société suisse d'utilité publique a décidé, d'accord avec le Département fédéral de l'intérieur, d'organiser une collecte fédérale en faveur des localités éprouvées par les incendies de ces derniers temps. Dans ce but, elle invite les comités d'initiative pour l'organisation des secours à adresser les dons à la Banque cantonale de Zurich et la liste des dons à M. H. Cramer-Wyss, caissier de la Commission, à Aussersihl-Zurich.

Concert de bienfaisance. — Les Sociétés de musique : Militaire, Italienne, Harmonie, Sainte-Cécile, et les Sociétés de chant Orphéon et Frohsinn, avec le bienveillant concours de M. Paul Schmidt, organiste, et de M. F. Œhl (baryton), donneront dimanche 8 novembre, au Temple-du-Bas, un grand concert en faveur des incendiés de Meiringen, Rebstein et Grisons.

Nous recommandons vivement ce concert et ne doutons nullement qu'il n'y ait foule pour applaudir sociétés et solistes, dont la charitable initiative est digne d'éloges.

Musique de chambre. — Les artistes qui depuis quelques années donnent ces concerts tant appréciés, ont fixé la date de ceux de cette saison aux jeudi 12 novembre, 10 décembre, 21 janvier et 10 mars. Un quatuor et un trio de Beethoven et une sonate de Chopin seront exécutés dans la séance de jeudi prochain.

Au marché. — Nos ménagères auront sans doute acheté hier leur stock de provisions d'hiver, en dépit d'une bise aussi forte le matin que durant les quelques jours où elle a soufflé presque sans relâche. Le marché d'hier était, en effet, le plus grand de l'année ; il n'y avait pour s'en convaincre qu'à voir la quantité de voitures qui enserraient l'Hôtel du Mont-Blanc et lui faisaient comme une auréole de roues et de limonières, et dont on apercevait des prolongements jusqu'à la rue du Môle d'un côté et à la Promenade-Noire de l'autre.

Société académique.

La Société académique a eu hier, à l'Aula, sa réunion annuelle, sous la présidence de M. J. Clerc, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique, qui a présenté le rapport de l'exercice écoulé et rendu un hommage ému à la mémoire des deux membres que la société a perdus tout récemment, MM. les professeurs Biolley et Isely.

Elle a voté une allocation de fr. 600 à la bibliothèque de l'Académie, savoir fr. 150 pour la continuation de deux ouvrages en cours de publication destinés, l'un à la faculté des Lettres, l'autre à celle de Théologie, et fr. 450 pour l'achat d'un ouvrage important de zoologie.

Elle a décidé de plus de faire donner pendant le courant de l'hiver quatre conférences qui seront offertes gratuitement aux élèves des établissements d'instruction supérieure de la ville : le sujet des conférences de cette année sera pris dans la littérature ; celles de l'an prochain auront un caractère plutôt scientifique.

Grâce à la généreuse initiative de son caissier, M. Russ-Suchard, qui lui a gracieusement offert une somme de 100 fr. pour primer les deux meilleurs travaux présentés par des étudiants dans le courant de l'année prochaine, elle a pris la résolution, en ajoutant à cette somme 150 fr., de proposer, pour l'année 1892, quatre prix de 50 fr. chacun aux étudiants de l'Académie, et deux autres, chacun de 25 fr., aux élèves du Gymnase cantonal. Les travaux, dont le sujet est laissé au libre choix des auteurs, devront être remis avant le 31 août prochain. Notons enfin qu'elle a reçu avec une vive reconnaissance, de la famille de M. J.-P. Isely, en souvenir de celui-ci, un don de 100 francs.

Après la séance, la plupart des membres de la Société et des professeurs de l'Académie et du Gymnase se sont réunis pour dîner en commun au Grand Hôtel du Lac. Le banquet, fort bien servi, a été animé par plusieurs discours. Citons en particulier les toasts de MM. Billeter, recteur sortant de charge, au nouveau recteur ; Ladame, recteur actuel, au Conseil d'Etat ; J. Clerc, directeur du département de l'Instruction publique, à l'Académie ; Aimé Humbert, professeur, à la Société académique, et les charmants vers, pleins d'humour, de M. L. Favre, sur une « villégiature en Gruyère ».

Conférences. — C'est une heure bien agréable que nous avons passée hier soir à écouter M. Carrara exposer les résultats de ses études sur la vie populaire au temps jadis. M. Carrara, qui a son public à Neuchâtel, a fait cette fois œuvre d'érudit ; laissant là la littérature, il s'est attaqué à l'objet de celle-ci, à la vie, et son tableau du vieux Paris était dans la manière flamande, avec le même souci de la vérité, la même curiosité du détail typique et un coloris tout spécial.

Le sujet y prêtait, certes ; mais encore fallait-il en trouver les éléments, ce qui ne suppose pas peu de recherches ; puis, les matières recueillies, il fallait opérer un savant triage, trouver de bons groupements, mettre en valeur la note pittoresque, lancer le trait caractéristique, et rester homme de bonne compagnie.

Le conférencier a réussi dans toutes ces choses. Il a conduit ses auditeurs à travers Parie d'antan, les mettant en garde contre les truands qui étaient partout et s'efforçant de leur faire entrevoir messieurs du guêt qui n'étaient nulle part ; saluant les tréteaux du Pont-Neuf et la place où trônait Tabarin ; se bouchant les oreilles au bruit des carrosses qui roulaient, des marchands qui criaient leurs denrées en vers ou en prose, des gueux qui chantaient et des religieux qui psalmodiaient. Il les a présentés aux badauds, menés aux processions et guidés vers le théâtre, par la description duquel M. Carrara a terminé sa très captivante causerie.

Nous nous faisons fête d'aller l'entendre à sa prochaine venue et lui souhaitons l'auditoire que méritent ses efforts et son talent d'exposition.

Dons reçus au Bureau de cette Feuille en faveur des incendiés de Meiringen, Rebstein et Sclamisot.

Société de navigation et sauvetage « Sainte-Hélène », fr. 40. — E. H., fr. 10. — Anonymes d'Auvernier, fr. 50. — F. E., fr. 10. — Anonyme, fr. 50 (dont fr. 10 pour Meiringen, fr. 10 pour Rebstein et fr. 30 pour Sclamisot). — Anonyme de Colombier, fr. 10. — Anonyme, fr. 1. — Dito, fr. 1»50. — Total à ce jour : fr. 1661.

DERNIÈRES NOUVELLES

Saint-Pétersbourg, 5 novembre.

On prépare un ukase relatif à l'interdiction de l'exportation des chevaux et des porcs.

Vienne, 5 novembre.

La *Correspondance politique* apprend de Saint-Pétersbourg qu'à partir du 1er janvier tous les livres des églises luthériennes devront être écrits en langue russe.

Bute City (Etats-Unis), 5 novembre.

Un terrible accident s'est produit dans les mines de l'Anaconda. Une cage qui descendait dix-neuf mineurs s'est détachée brusquement ; les mineurs ont été tués ; les cadavres sont horriblement mutilés.

Situation générale du temps

5 novembre.

Le baromètre descend rapidement dans l'extrême nord ; il reste relativement bas dans le sud. Le vent est assez fort ou modéré de l'est sur nos côtes de la Manche et de l'océan, faible en Provence. On signale des neiges ou des pluies en Scandinavie, sur le nord de l'Allemagne, la mer Noire, dans quelques stations du sud de la France et de l'Algérie.

La température baisse en Gascogne et sur le golfe du Lion ; elle était ce matin de : — 10° à Moscou, — 1° à Bordeaux, — 0° à Clermont, + 1° à Paris et 17° à Alger. On notait : — 6° au Puy de Dôme et 10° au pic du Midi.

En France, le froid va persister avec ciel nuageux ; quelques pluies sont encore probables dans le Midi.

Monsieur et Madame Auguste Bovet-Brunner et leur enfant, les familles Brunner, Piccot, Wittwer, Campari et Biéri ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte qu'ils viennent de faire de

ALICE-OLGA,

leur chère fille, petite-fille, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, le 5 novembre, à l'âge de 7 mois, après une courte mais pénible maladie.

L'Eternel nous l'avait donnée,
l'Eternel nous l'a ôtée, que son
nom soit béni.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 7 courant, à 9 heures.

Domicile mortuaire : Place des Halles 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Guillod, Monsieur et Madame Rossinelli-Guillod et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

PHILIPPE-AUGUSTE GUILLOD,

décédé le 4 novembre, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie.

Venez à moi, vous tous qui
êtes fatigués et chargés et je
vous donnerai du repos.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 7 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Suchiez n° 3.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie